Règlement

Organisé par la commune de La Pierre

1. Objet du concours
La commune de La Pierre organise un concours photo gratuit et ouvert à tous, sur le thème :
« Le patrimoine de La Pierre »
Ce concours a pour objectif de valoriser les éléments patrimoniaux de la commune à travers le regard de ses habitants

2. Conditions de participation

- Le concours est ouvert à toutes les personnes résidant en France.
- Deux catégories sont définies :
  - Catégorie Enfant : moins de 16 ans
  - Catégorie Adulte : 16 ans et plus
- La participation est gratuite et limitée à 3 photos par personne.

3. Thème
Les photos doivent illustrer le patrimoine de La Pierre : monuments, bâtiments anciens, éléments d'architecture, détails insolites, lieux historiques, etc.

4. Modalités techniques

- Les photos doivent être envoyées au format JPEG, avec une qualité suffisante pour impression (minimum 2 Mo)
- Les photos doivent être non retouchées ou avec des retouches légères (luminosité, contraste, recadrage autorisés).

- Les fichiers doivent être nommés comme suit :
  Nom_Prénom_Catégorie_Titre.jpeg
  (ex : Dupont_Claire_Adulte_Manoir.jpeg)

5. Envoi des participations
Les photos sont à envoyer avant le 7 septembre 2025 à minuit, par mail à :
concoursphotoLP2025@gmail.com

Merci d'indiquer dans le corps du mail :
- Prénom et nom
- Âge (pour les enfants)
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Catégorie (Enfant ou Adulte)

6. Droits d'auteur et autorisation
- Les participants garantissent être auteurs des photos envoyées et disposer des droits nécessaires.
- Les photos ne doivent pas contenir de visages reconnaissables sans autorisation écrite des personnes photographiées.
- En participant, chaque auteur autorise la commune à utiliser, reproduire et diffuser ses photos dans le cadre de :
  - l'exposition du concours,
  - la communication de la commune (site web, bulletin...)
  - sans contrepartie financière.

7. Sélection et exposition
- Les photos reçues seront sélectionnées pour une exposition lors des Journées Européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre 2025 à La Pierre.
- Un jury composé d'habitants décernera un prix pour chaque catégorie (Adulte & Enfant).

8. Récompenses
Les lauréats recevront des lots offerts par la commune et leur photo sera mise à l'honneur dans les supports municipaux.

1er prix catégorie Enfant : un appareil photo instantané enfant type Polaroïd
2ème prix catégorie Enfant : un panier sucré !
1er prix catégorie Adulte : un appareil photo instantané adulte type Polaroïd
2ème prix catégorie Adulte : un beau-livre de photographies de l'Isère

9. Acceptation du règlement : La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.